Qui sont les citoyens de la Convention citoyenne pour le climat ?

Adrien Fabre, Bénédicte Apouey, Thomas Douenne, Jean-Michel Fourniau Louis-Gaëtan Giraudet, Jean-François Laslier et Solène Tournus¹

Avril 2022

1. Fabre : ETH Zürich ; Apouey, Laslier : Paris School of Economics-CNRS ; Douenne : University of Amsterdam ; Fourniau : Gis Démocratie et Participation et comité de gouvernance de la Convention citoyenne pour le climat ; Giraudet : CIRED, Paris ; Tournus : Gis Démocratie et Participation. E-mails : fabre.adri1@gmail.com ; benedicte.apouey@psemail.eu ; t.r.g.r.douenne@uva.nl ; jean-michel.fourniau@univ-eiffel.fr ; giraudet@centrecired.fr ; jean-francois.laslier@ens.fr ; solene.tournus@mshparisnord.fr.

Résumé

Nous avons réalisé des enquêtes par questionnaires à la fois auprès des participants de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) et du grand public. En utilisant les réponses à des questions identiques posées aux citoyens tirés au sort et lors de deux sondages spécifiques dans la population générale, nous évaluons la représentativité de la CCC, étudions l'évolution des opinions des citoyens et documentons les perceptions de la CCC dans la population française. La CCC nous apparaît représentative de la population française. Même si les citoyens de la CCC sont au départ plus favorables aux politiques climatiques que la population générale, presque toutes les mesures proposées par la CCC sont soutenues par une majorité de la population. Malgré nos conclusions selon lesquelles la CCC représente bien la population d'un point de vue statistique, nous mettons en évidence une certaine ignorance et méfiance concernant la CCC dans la population générale, avec notamment la croyance largement partagée que la CCC ne serait pas représentative.

0.1. Introduction

Lorsque le président de la République Emmanuel Macron annonce la création de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), le gouvernement cherche à répondre à une crise de légitimité démocratique ainsi qu'aux inquiétudes qui se sont exprimées par rapport à son inaction en matière climatique¹. Le pari du gouvernement en faveur du tirage au sort présente deux avantages potentiels, en plus de lui permettre d'accéder aux demandes des activistes du climat² : d'une part, le tirage au sort peut restaurer la confiance dans le processus politique, d'autre part, il peut servir d'expérience permettant de réinventer les institutions.

Les théoriciens politiques ont discuté les différentes raisons pour lesquelles une assemblée de citoyens tirés au sort serait légitime pour écrire la loi et ne serait pas moins légitime que les représentants élus (MAN 12, LAN 20). Une raison fondamentale réside dans sa *représentativité* : en principe, une assemblée tirée au sort reflète la population dans sa diversité en respectant les proportions de ses différents sous-groupes. Les théoriciens politiques parlent de *légitimité descriptive* de la sortition pour capter sa capacité à représenter la population dans un modèle miniature (BUR 06, TAN 08, DEL 16).

La loi des grands nombres implique que, pour toute variable observable dans la population générale, un échantillon suffisamment grand d'individus choisis au hasard reflète la distribution de la variable dans la population générale. C'est cette propriété que nous appelons « représentativité » dans ce chapitre. Elle fonctionnerait pleinement si la sélection aléatoire était parfaitement uniforme et la participation obligatoire.

Mais pour toute variable corrélée à la volonté individuelle de participer, les tirages uniformes ne garantissent pas la représentativité statistique quand la participation n'est pas obligatoire. Lorsque

^{1.} En effet, les Gilets jaunes ont réclamé des institutions plus démocratiques (comme l'illustre leur demande d'un référendum d'initiative citoyenne), et il est bien documenté qu'une majorité de Français est également favorable à la mise en place d'institutions plus directes et plus représentatives (voir par exemple preferences-pol.fr/resultats.php_ed). En ce qui concerne le changement climatique (CC), les organisations environnementales ont poursuivi le gouvernement pour son inaction en plein mouvement des Gilets jaunes. Ce recours juridique a été soutenu par une pétition qui a recueilli plus de 2 millions de signatures en moins d'un mois (le plus grand nombre jamais enregistré, cf. laffairedusiecle.net/petition) et a finalement abouti à une condamnation de l'État pour non-respect de ses engagements (cf. fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_siècle).

^{2.} En France, la CCC remonte aux « Gilets citoyens », un groupe de personnalités médiatiques qui ont fait pression en faveur d'une telle assemblée, et dont plusieurs membres sont devenus membres du comité de gouvernance de la CCC. Extinction Rebellion est une autre organisation qui réclame de telles assemblées et qui pourrait avoir inspiré à la fois les Gilets citoyens et l'Assemblée britannique pour le climat.

la participation est volontaire, comme c'était le cas pour la CCC, la représentativité peut être amoindrie par la tendance d'un certain type de personnes à participer davantage que les autres (FOU 20). Ce phénomène, connu sous le nom de *biais de sélection*, est atténué par la méthode des quotas qui garantit que la composition de l'assemblée reflète la population selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Cependant, il est impossible de prévoir des quotas correspondant à chaque caractéristique personnelle pertinente, d'autant plus que certaines caractéristiques personnelles ne sont pas observables et que certains groupes de personnes sont par nature impossibles à atteindre (ceux qui ne répondent pas à l'invitation). Par conséquent, il est important d'évaluer la représentativité de la CCC non seulement en termes de caractéristiques sociodémographiques (voir le chapitre précédent), mais aussi en termes de valeurs et d'opinions (en particulier d'opinions concernant le CC). Par ailleurs, les *perceptions* par le public de la CCC, y compris les perceptions sur sa représentativité, sont importantes pour documenter la crise de légitimité démocratique.

Alors que les assemblées tirées au sort présentent sans doute la meilleure légitimité descriptive pour *proposer* une nouvelle législation, de telles assemblées pourraient également être plus adaptées que les référendums pour *prendre des décisions* à partir de propositions législatives. En effet, malgré leur représentation exhaustive de la population, les référendums peuvent aller de pair avec des délibérations de moindre qualité que celles ayant lieu dans les assemblées tirées au sort. La délibération entre citoyens tirés au sort devrait améliorer leurs connaissances et favoriser le consensus, conduisant à une décision mieux informée que celle que le grand public aurait prise. Dans ce chapitre, après avoir évalué la représentativité de la CCC (selon d'autres critères que les quotas sociodémographiques utilisés lors du recrutement), nous testons ce possible effet de la délibération en comparant les attitudes des citoyens à la fin de la CCC à leurs attitudes au début de la CCC, et aux attitudes de la population générale.

Ce chapitre utilise deux enquêtes spécifiquement conçues pour étudier la CCC, dans lesquelles les membres de la CCC et des répondants de deux échantillons de la population générale ont été interrogés sur leurs attitudes et opinions à l'égard de la délibération et de la politique climatique et sur leurs valeurs. En comparant les réponses (à des questions identiques) données par les citoyens de la CCC avec celles données lors des deux sondages, nous évaluons la représentativité de la CCC. Ces données nous permettent également d'étudier la délibération de la CCC et les perceptions de la CCC dans la population.

Le chapitre est organisé comme suit : dans la section 0.2, nous évaluons la représentativité de la CCC (sur d'autres dimensions que les dimensions sociodémographiques) ; la section 0.3 présente des résultats sur l'évolution des attitudes des citoyens concernant les politiques environnementales au

cours de la CCC ; dans la section 0.4, nous analysons comment le public a perçu la CCC ; enfin, la section 0.5 contient notre conclusion.

0.2. Représentativité statistique

0.2.1. *Sources*

Pour évaluer la représentativité (sur d'autres critères que les quotas utilisés lors du recrutement), nous employons trois sources de données : les questionnaires que nous avons administrés aux citoyens, une enquête *externe* que nous avons menée en population générale, et des enquêtes récentes provenant d'autres sources. Ces enquêtes utilisent toutes des questions identiques qui nous permettent d'établir des comparaisons.

Questionnaires administrés aux participants de la CCC : Au cours de la CCC, des enquêtes par questionnaire ont été réalisées auprès des citoyens de la Convention. Dans ce chapitre, nous utilisons principalement une série de questions posées aux citoyens le premier jour de la première session de la Convention (c'est-à-dire le 4 octobre 2019). 159 citoyens³ ont répondu à notre questionnaire lors de cette session initiale. À titre indicatif, si ces 159 citoyens étaient représentatifs de la population, lorsque 50 % d'entre eux répond "Oui" à une question, il est très vraisemblable (95 % de chances) que la part de "Oui" dans la population se situe en fait entre 50 - 7, 7 = 42, 3% et 50 + 7, 7 = 57, 7%. On dit que la marge d'erreur maximale est de 7,7 points de pourcentage (p.p.). Lorsque nous utilisons des données provenant d'autres sessions, nous le précisons dans le texte ou dans le titre de la figure concernée.

Enquête externe ad hoc de PSE: Nous exploitons également les résultats d'une enquête ad hoc que nous avons développée à l'École d'économie de Paris (PSE) et dont l'un des objectifs était d'évaluer la représentativité de la CCC. L'enquête s'est déroulée en deux vagues au cours desquelles le même questionnaire a été administré à des échantillons de 1003 Français chacun, sélectionnés selon les mêmes caractéristiques sociodémographiques que la CCC (sexe, âge, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle, taille d'agglomération et région). Pour un échantillon de 1000 personnes, la marge d'erreur maximale est de 3,1 p.p.; pour 2000 personnes, elle est de 2,2 p.p..

^{3.} L'effectif théorique de la Convention était de 150 mais quelques personnes de plus étaient convoquées pour anticiper des désistements (PEC 21).

 $^{{\}it 4. Le questionnaire se trouve \`a l'adresse suivante : http://preferences-pol.fr/doc_q.php_c}$

Même si la méthode des quotas rend l'échantillon déjà assez représentatif, les observations sont pondérées pour corriger les petites différences entre les fréquences dans l'échantillon et dans la population générale. La première vague (V1) a été administrée entre le 22 avril et le 11 mai 2020, avant que les propositions de la CCC soient rendues publiques le 21 juin. La deuxième vague (V2) a été administrée entre le 19 octobre et le 3 novembre 2020, après que les propositions de la CCC ont commencé à être discutées dans le débat public. L'enquête a été réalisée sur le panel de l'institut Bilendi, qui a rémunéré les répondants par des points cadeaux.

Autres enquêtes en population générale : Nous utilisons également comme points de comparaison les résultats des enquêtes récentes suivantes, menées en population générale par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et par le centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) :

```
    Représentations sociales du changement climatique, ADEME, octobre 2019 :
    librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/1437-representations-sociales-du-changement-climatique-20-eme-vague.html;
```

```
    Enquête sur les maires de France, CEVIPOF, juin 2019 :
    www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2019-07/enquete_municipales_ipsos_cevipof_amf.pdf
    ;
```

– Baromètre de la confiance en politique, CEVIPOF, avril 2020 : www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/OpinionWay%201pour%20le%20CEVIPOF-Sowell-Barome%cc%80tre%20de%20la%20confiance%20en%20politics%20-%20vague11b%20Comparison%20(1)-1-1.pdf.

0.2.2. Méthode

Notre stratégie pour évaluer la représentativité de la CCC consiste à comparer les réponses des citoyens à celles de la population. Cette approche repose en particulier sur l'hypothèse que l'échantillon de l'enquête de PSE est effectivement représentatif, faute de quoi une différence entre la CCC et l'échantillon de population pourrait être attribuée à un manque de représentativité de ce dernier, et non de la CCC. Cette hypothèse est cohérente avec les taux d'attrition observés : alors que 64 % des personnes ayant initié le processus de recrutement ont ensuite refusé de participer à la CCC (sans même compter celles qui ont abandonné plus tard), seuls 16 % des individus qui ont entamé notre enquête externe ont abandonné avant la fin. En effet, participer à la CCC est beaucoup plus exigeant que participer à notre enquête, et il est possible que certains groupes de personnes soient

seulement en mesure de participer à cette dernière. Une autre argument en faveur de la représentativité de notre échantillon de population est qu'il est constitué suivant la méthodologie standard, généralement considérée comme assez fiable (JEN 18).

Les citoyens de la CCC pourraient avoir endossé un rôle particulier du fait de leur participation à la CCC. Cela pourrait avoir influencé leurs réponses, dans le sens où ils pouraient se déclarer plus favorables à l'action climatique et à la justice sociale, puisque le mandat de la CCC était de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 1990 ». De plus, les interactions de la première journée avec les experts et les autres citoyens pourraient avoir immédiatement affecté leurs connaissances et leurs opinions sur la question climatique, et leurs réponses aux questionnaires pourraient donc s'en resentir. Pour contourner ces problèmes, nous avons posé des questions générales sur les valeurs, dont les réponses sont moins susceptibles d'être influencées par le contexte. Ces questions sur les valeurs sont essentielles pour évaluer finement la représentativité de la CCC au-delà des opinions sur la politique climatique.

0.2.3. Caractéristiques sociodémographiques

Nous vérifions d'abord la représentativité des citoyens selon les caractéristiques sociodémographiques utilisées lors du recrutement. Notre analyse confirme que les caractéristiques moyennes des citoyens sont très similaires à celles de la population générale (établies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)), sans toutefois être exactement identiques. En effet, des différences apparaissent : par exemple, la région Île-de-France est sur-représentée (23-25 % des citoyens contre 18 % dans la population) tandis que les non-bacheliers sont sous-représentés (41-43 % contre 50 %). Ceci reflète la difficulté à recruter certaines catégories de personnes, celles qui habitent loin de Paris par exemple.

0.2.4. Attitudes

Origine, conséquences et gravité du changement climatique

Cause et réalité du changement climatique

Les citoyens de la Convention pensent plus fréquemment que les Français que le CC a des causes anthropiques (figure 1), et ils répondent davantage que les désordres climatiques sont causés par le CC (figure 2). Dans les deux cas, on observe un écart significatif (au seuil de 0,001 %) entre les

proportions de répondants de la CCC et du sondage externe . Ainsi, il existe un écart (soit à la CCC, soit dans l'échantillon du sondage externe, soit dans les deux) par rapport à représentativité parfaite.

Figure 1: Pensez-vous que le changement climatique est dû ...: (Cocher une seule case) Uniquement à l'activité humaine ; Principalement à l'activité humaine ; Autant à des processus naturels qu'à l'activité humaine ; Principalement à des processus naturels ; Uniquement à des processus naturels ;

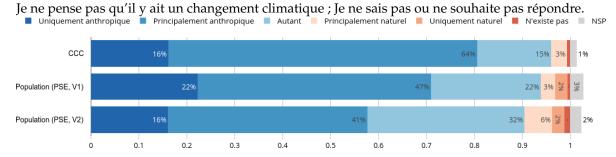
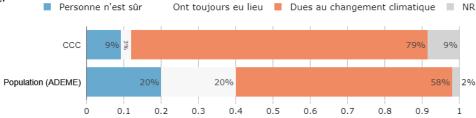


Figure 2: De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre (Cocher une seule case) : (1) Les désordres du climat et leurs conséquences (tels que les canicules, les tempêtes, les inondations, la fonte des glaciers, l'élévation du niveau des mers, etc.) sont causés par le changement climatique ; (2) Les désordres du climat et leurs conséquences (tels que les canicules, les tempêtes, les inondations, la fonte des glaciers, l'élévation du niveau des mers, etc.) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu ; (3) Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons des désordres du climat.



Sévérité et conséquences du changement climatique

Nous n'observons pas de différence significative entre les citoyens de la CCC et les Français sur ces points (figures 3 et 4). Statistiquement, l'égalité entre la proportion de répondants de la CCC et du sondage externe pensant que le CC sera limité à des niveaux acceptables, ou que ses conséquences seront extrêmement pénibles, n'est pas rejetée au seuil de 5 % (p=0,37 et 0,09, respectivement). Ainsi, sur ces questions, la CCC est bien représentative.

Figure 3: Pensez-vous que le changement climatique sera limité à des niveaux acceptables d'ici la fin

du siècle?

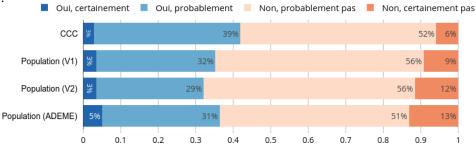
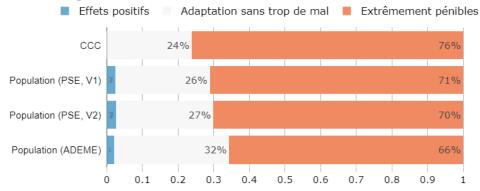


Figure 4: Si le changement climatique continue, à votre avis, quelles seront les conséquences en France d'ici une cinquantaine d'années ? (Cocher une seule case) (1) Le changement climatique aura des effets positifs pour l'agriculture et les loisirs ; (2) Il y aura des modifications de climat mais on s'y adaptera sans trop de mal ; (3) Les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles à cause des dérèglements climatiques.



La lutte contre le changement climatique en général

Les citoyens de la CCC répondent plus fréquemment que la population générale que la France doit prendre la tête de l'action climatique (figure 5) et ils mentionnent beaucoup plus fréquemment les lobbies comme obstacles importants dans la lutte contre le CC (figure 6). En revanche, les réponses des citoyens de la CCC sont assez similaires à celles des Français sur la nécessité de changer de modes de vie et sur les échelles auxquelles les politiques de lutte contre le CC doivent être menées (figures 7 et 8).

Figure 5: Pensez-vous que la France doit prendre de l'avance sur d'autres pays dans la lutte contre le changement climatique ? (1) Oui ; (2) Ne se prononce pas ; (3) Non.

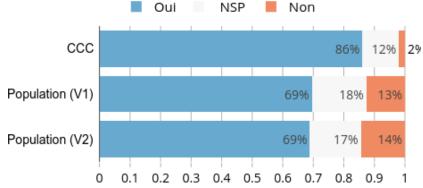


Figure 6: Réponses 1 ou 2 à la question suivante : Quels sont pour vous les obstacles à la lutte contre de le changement climatique ? Classer les obstacles suivants (1 = le principal obstacle ; 7 = le moins important).

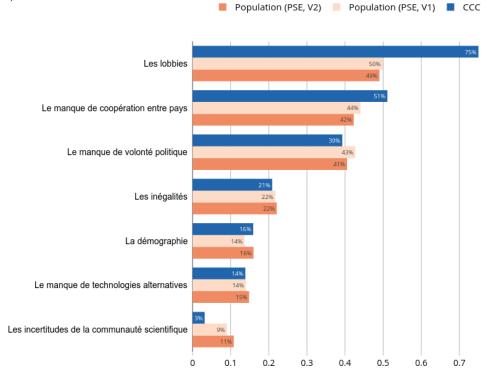


Figure 7: De ces quatre opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?

Population (ADEME) Population (PSE, V2) Population (PSE, V1) CCC

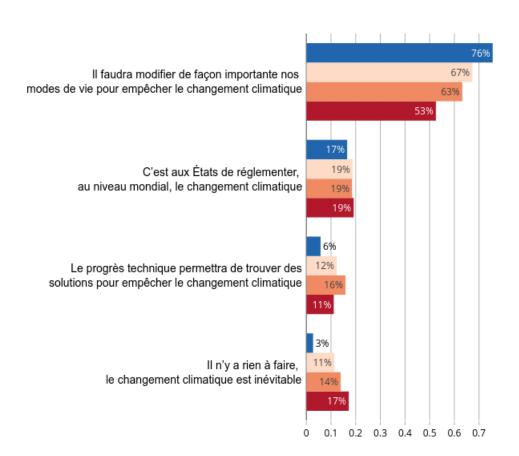


Figure 8: Pensez-vous que le changement climatique exige d'être pris en charge par des politiques publiques...

À toutes les échelles Mondiales Européennes Nationales Locales CCC 51% 34% Population (PSE, V1) 53% Population (PSE, V2) 53% 0.2 0.3 0.5 0.6 0.7 0 0.1 0.4 0.8 0.9

Politiques climatiques spécifiques

Sur les politiques climatiques spécifiques, on observe un soutien clair aux propositions de la CCC, à l'exception de la mesure de limitation de la vitesse à 110 km/h sur autoroutes (la limite actuelle étant de 130 km/h), et un classement similaire dans le degré de soutien aux différentes politiques entre les citoyens et les Français.

En effet, nous avons posé la même question sur les mesures souhaitables (pour limiter les émissions de gaz à effet de serre) aux citoyens de la CCC et aux répondants de l'enquête externe de PSE (« Pour chacune des mesures que l'on pourrait adopter pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, dites si elle vous paraît ou non souhaitable »). Les réponses sont rapportées dans les figures 9 (pour les citoyens de la CCC) et 10 (pour les participants à notre enquête externe). Parmi ces mesures, trois font clairement partie des propositions finales de la CCC : encourager l'utilisation de véhicules peu polluants ou partagés, obliger les cantines à proposer des menus verts et taxer l'acheminement polluant de marchandises. Les deux figures montrent un classement similaire des différentes politiques climatiques, bien que les citoyens de la CCC évaluent ces mesures plus favorablement que la population générale.

Figure 9: [Citoyens de la CCC]. Pour chacune des mesures que l'on pourrait adopter pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, dites si elle vous paraît ou non souhaitable :

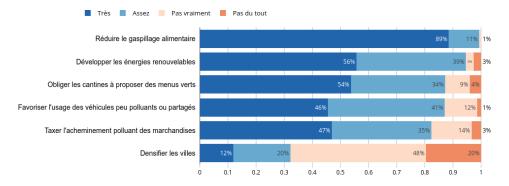
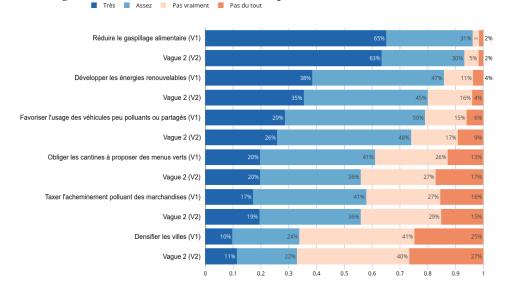


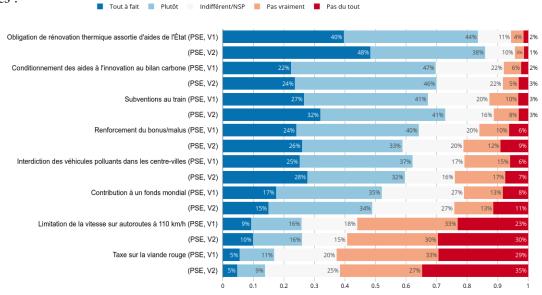
Figure 10: [Enquête externe de PSE]. Pour chacune des mesures que l'on pourrait adopter pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, dites si elle vous paraît ou non souhaitable :



De plus, dans notre enquête externe, nous avons demandé aux personnes interrogées leur degré de soutien à un certain nombre de politiques environnementales. À l'exception de la taxe sur la viande rouge et de la contribution à un fonds mondial, toutes les politiques font partie des propositions finales de la CCC. Les figures 11 et 12 montrent la distribution des réponses et soulignent que la

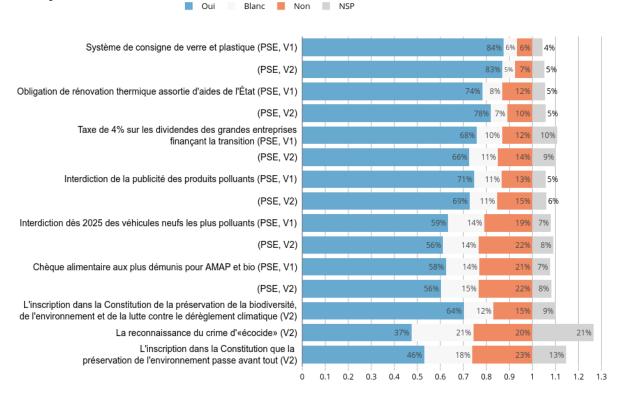
population générale soutient les propositions de la CCC, à l'exception de la limitation de la vitesse sur autoroute.⁵

Figure 11: [Enquête externe de PSE]. Seriez-vous favorable aux politiques environnementales suivantes?



^{5.} Cette mesure a été vivement débattue au sein même de la CCC, et n'a été adoptée, lors du dernier week-end de la CCC en juin 2020, qu'avec 59,7 % de votes favorables, ce qui est bien inférieur au taux d'approbation des autres mesures adoptées.

Figure 12: [Enquête externe de PSE]. S'il y avait un référendum sur les mesures suivantes, que voteriez-vous pour chacune d'entre elles ?



Valeurs

En termes de valeurs, les citoyens de la CCC ont davantage confiance dans autrui et dans la capacité des citoyens tirés au sort à délibérer sur des questions politiques complexes. Ils sont également légèrement moins favorables à la redistribution, privilégient davantage l'autonomie personnelle à l'obéissance et attachent plus d'importance à l'action associative et à la protection de l'environnement.

Confiance

Nous comparons d'abord les réponses à une question sur la confiance (accordée à autrui en général) et la méfiance. Les citoyens de la CCC sont plus confiants, et moins méfiants, que les Français interrogés dans notre enquête externe ou dans une enquête nationale du CEVIPOF (figure 13). Par ailleurs, lorsqu'on leur demande s'ils ont confiance dans la capacité de citoyens choisis au hasard à délibérer de manière productive, les membres de la CCC montrent un degré de confiance bien plus élevé que la population générale (figure 14).

Il est important de noter que ces questions ont été posées aux citoyens de la CCC après le début de la CCC, et non pas avant. L'interprétation de ces résultats sur la confiance est donc complexe. D'une part, ils pourraient signifier qu'il existe un biais de sélection dans le recrutement des citoyens (en d'autres termes, parmi les citoyens français à qui l'on a proposé de participer à la CCC, ce sont ceux dont la confiance dans autrui (et dans la capacité des citoyens à délibérer) est la plus élevée qui auraient accepté de participer à la CCC. Mais d'autre part, ce résultat pourrait aussi signifier que le fait de participer à la CCC pendant une journée (entendre des experts, participer à des échanges avec d'autres citoyens, réaliser qu'ils vont vraiment pouvoir donner leur avis, etc.) a rendu ces personnes plus confiantes. Ces deux explications ne sont pas mutuellement exclusives.

Figure 13: D'une manière générale, diriez-vous que...? (1) On peut faire confiance à la plupart des gens; (2) On n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres.

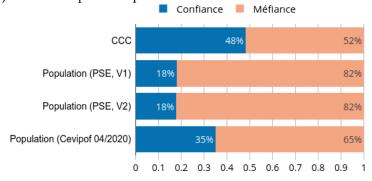
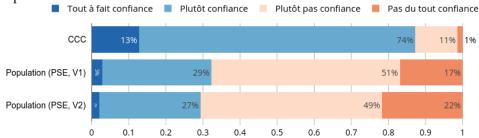


Figure 14: Au moment de commencer cette Convention citoyenne, quel est votre niveau de confiance dans la capacité de citoyens tirés au sort à délibérer de manière productive sur des questions politiques complexes ?



Difficultés et satisfaction dans la vie

Lorsqu'on leur demande à quelle fréquence ils rencontrent personnellement des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment, les citoyens de la Convention et les personnes de l'enquête externe donnent des réponses tout à fait comparables (figure 15). De même, nous n'observons pas de différence majeure en termes de satisfaction dans la vie entre les citoyens de la Convention et les Français interrogés dans l'enquête du CEVIPOF de juin 2019 (figure 16).

Figure 15: Avez-vous le sentiment d'être confronté·e personnellement à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment ?

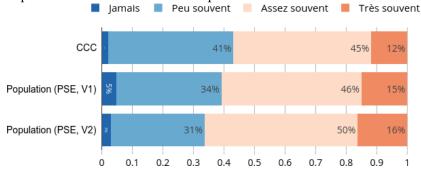
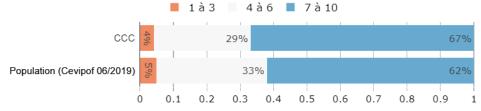


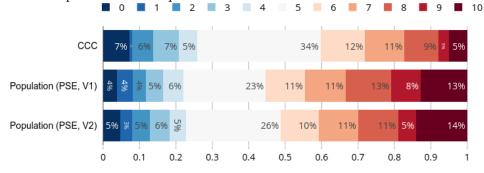
Figure 16: Dans quelle mesure êtes-vous satisfait e de la vie que vous menez ?



Redistribution

Une question sur la justice sociale révèle que les citoyens de la CCC sont moins favorables à la redistribution des richesses que les Français de notre enquête externe (figure 17).

Figure 17: Que pensez-vous de l'affirmation suivante : « Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » ?



Qualités à encourager chez les enfants et objectifs de l'École

Lorsqu'on leur demande quelles sont les qualités à encourager chez les enfants, tant les citoyens de la CCC que les participants à l'enquête de PSE répondent que les trois principales qualités sont « la tolérance et le respect des autres », « la responsabilité » et « la détermination et la persévérance » (figure 18). Néanmoins, certaines différences intéressantes apparaissent. En particulier, comparés aux répondants de l'enquête de PSE, les membres de la Convention accordent une plus grande valeur à des traits comme l'imagination, l'indépendance et l'expression personnelle, et valorisent moins l'obéissance et l'assiduité au travail.

Ces différences se reflètent dans les réponses à une question sur l'École, qui montre que, comparés à la population générale, les membres de la CCC sont plus susceptibles de penser que « l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique », et symétriquement, sont moins enclins à croire que « l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort » (figure 19).

Figure 18: Voici une liste de qualités qu'on encourage souvent chez les enfants. D'après-vous, lesquelles sont les plus importantes ? (Cocher au plus cinq cases)

Population (PSE, V2) Population (PSE, V1) CCC

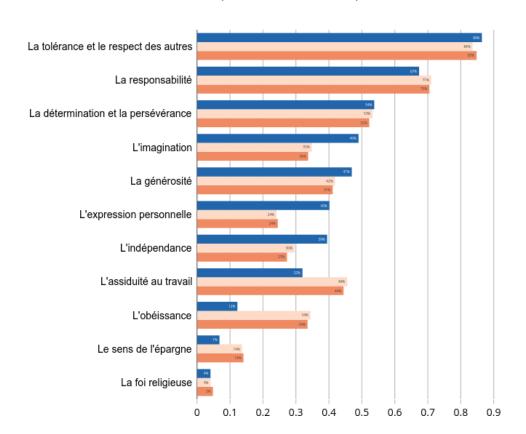
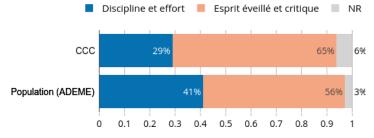


Figure 19: En pensant à l'école, avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Merci de cocher la case qui vous convient le mieux) (1) L'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort ; (2) L'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique ; (3) Ne sais pas ou ne souhaite pas répondre. [Cette question a été posée en début de session 2 de la CCC (128 répondants)]



Importance de la protection de l'environnement, de l'action sociale et associative et de l'amélioration du niveau de vie

Certaines questions portent sur l'importance accordée à la protection de l'environnement, à l'action sociale et associative et à l'amélioration du niveau de vie et de confort (figures 20, 21 et 22). Les citoyens de la CCC accordent plus d'importance à la protection de l'environnement et à l'action sociale et associative que les Français. Les réponses sur l'amélioration du niveau de vie et du confort sont assez similaires entre la CCC et la population générale.

Figure 20: Pour chacune des choses suivantes, dites combien elle est importante pour vous : La protection de l'environnement [échelle de 0 (Aucune importance) à 10 (Extrêmement importante)]

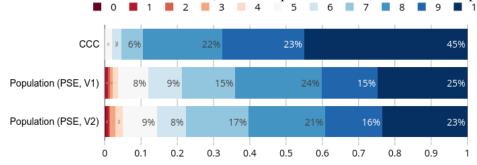


Figure 21: Pour chacune des choses suivantes, dites combien elle est importante pour vous : L'action sociale et associative [échelle de 0 (Aucune importance) à 10 (Extrêmement importante)]



Figure 22: Pour chacune des choses suivantes, dites combien elle est importante pour vous : L'amélioration de mon niveau de vie et de confort [échelle de 0 (Aucune importance) à 10 (Extrêmement importante)]



0.3. Citoyens délibératifs

Les assemblées de citoyens tirent leur légitimité de la possibilité qu'ont les citoyens de délibérer de manière approfondie (par rapport aux référendums).

Pour évaluer les effets de la délibération, nous analysons l'évolution de l'opinion des citoyens au fil des sessions. En particulier, nous comparons leurs réponses à des questions sur leur positionnement concernant six politiques climatiques, posées une première fois lors de leur entrée dans la Convention, à la session 1, et trois mois plus tard, à la session 4. Ces questions (déjà présentées dans la figure 9 ci-dessus) ont trait à leur opinion concernant la réduction du gaspillage alimentaire de moitié ; le développement des énergies renouvelables ; l'obligation pour la restauration collective publique à proposer une offre de menu végétarien, biologique et/ou de saison ; l'encouragement à l'utilisation de véhicules peu polluants ou partagés ; la taxation des véhicules les plus émetteurs ; et la densification des villes. Il était demandé aux personnes interrogées si ces politiques leur semblaient souhaitables, et elles pouvaient choisir l'une des quatre réponses suivantes pour chacune d'entre elles : « Très », « Plutôt », « Plutôt pas » et « Pas du tout ».

Malheureusement, le taux de réponse au questionnaire est faible en session 4. Seulement 28 répondants ont répondu à au moins une de ces six questions à la fois en session 1 et 4 (et 16 citoyens ont répondu aux 6 questions lors des deux sessions). Même si cela est très peu, l'analyse de l'évolution de l'opinion de ces répondants devrait fournir quelques indications sur l'effet de la délibération parmi les citoyens de l'assemblée. En effet, comme on peut le voir dans le tableau 1, par rapport à l'échantillon complet, ces 28 répondants apparaissent proches à la fois en termes de caractéristiques sociodémographiques et de valeurs de l'ensemble des citoyens de la CCC.

En comparant les réponses des sessions 1 et 4, la première chose que l'on remarque est que de nombreux répondants ont changé d'avis dans un sens ou dans l'autre. En moyenne, sur les six politiques, 46 % des répondants ont changé de réponse et 13 % d'entre eux sont passés de l'approbation à la désapprobation ou de la désapprobation à l'approbation entre les deux sessions. En examinant l'effet global net, nous constatons également qu'en moyenne, le taux d'approbation a augmenté de 8 p.p.. Toutefois, cet effet est principalement dû à l'attitude des répondants à l'égard d'une politique spécifique : alors que 28 % de ces répondants étaient initialement favorables à la densification des villes lors de la session 1, ils étaient 60 % lors de la session 4. Pour les autres politiques, l'effet varie de -4 p.p. (favoriser l'usage de véhicules peu polluants ou partagés) à +13 p.p. (taxer l'acheminement polluant de marchandises), et le changement moyen pour les six politiques (en considérant uniquement les valeurs absolues) est de 9 p.p. Si l'on considère la part des personnes « très » favorables aux

Tableau 1: Comparaison des répondants aux questions sur les politiques de sessions 1 et 4 avec l'ensemble des citoyens de la CCC

		En session 1	Dans le sous-échantillon des répondants aux questions sur les politiques en sessions 1 et 4
		N = 159	N = 28
Genre	Femme	49,1 %	46,4 %
	Homme	50,9 %	53,6 %
Âge	16-17	3,1 %	3,6 %
	18-24	9,4 %	10,7 %
	25-34	16,4 %	3,6 %
	35-49	21,4 %	14,3 %
	50-64	30,2 %	46,4 %
	65+	19,5 %	21,4 %
Diplôme	Sans diplôme ou CEP ou BEPC	23,9 %	25,0 %
	CAP ou BEP	17,0 %	10,7 %
	Baccalauréat	18,9 %	21,4 %
	Diplôme supérieur au bac	28,3 %	28,6 %
	Actuellement étudiant	9,4 %	14,3 %
Unité urbaine	Communes appartenant à un grand pôle	61,0 %	64,2 %
	Communes appartenant à la couronne d'un	21,4 %	21,4 %
	grand pôle ou multipolarisées		
	Communes appartenant à un petit ou	13,8 %	10,7 %
	moyen pôle (ou à sa couronne) + autres com-		
	munes multipolarisées ou isolées		
	Autre	3,8 %	3,6 %
Confiance interpersonnelle	Confiance	48,2 %	50,0 %
	Méfiance	51,8 %	50,0 %
Confiance dans la capacité	Tout à fait confiance	12,8 %	17,9 %
à délibérer	Plutôt confiance	74,5 %	64,3 %
	Plutôt pas confiance	11,4 %	17,9 %
	Pas du tout confiance	1,3 %	0,0 %
Satisfaction dans la vie	Moyenne	6,9	6,6
	25ème percentile	6	6
	50ème percentile	7	7
	75ème percentile	8	8
Favorable à la redistribution	Moyenne	5,2	6,0
	25ème percentile	4	5
	50ème percentile	5	6
	75ème percentile	7	7

politiques, l'effet est similaire avec un changement moyen (en considérant les valeurs absolues) de 7 p.p.

Pour mettre ces chiffres en perspective, nous analysons également l'évolution du soutien entre les deux vagues de l'enquête externe de PSE. En considérant les six mêmes politiques, nous trouvons des positions assez stables malgré le fait que les individus interrogés soient différents entre les deux vagues. La part des personnes favorables a légèrement diminué pour chacune des six politiques entre les deux vagues, et le changement le plus important concerne le développement des énergies renouvelables (–6 p.p.). Si l'on considère la part de personnes « très » favorables, l'effet varie de +2 p.p. (taxer l'acheminement polluant de marchandises) à –3 p.p. (développer les énergies renouvelables). En moyenne, la valeur absolue de la variation de l'approbation et de la forte approbation (très favorable seulement) est donc faible, respectivement de 4 p.p. et 2 p.p..

En plus des six politiques mentionnées précédemment, les répondants ont été interrogés sur six autres politiques lors des sessions 1 et 4. Nous traitons ces questions séparément car elles n'ont pas été posées deux fois de la même manière dans notre enquête externe, de sorte que nous ne disposons pas d'un point de référence pour évaluer le changement d'opinion sur ces politiques. Pour ces six questions supplémentaires, nous observons un schéma similaire dans l'évolution des opinions. La part des personnes approuvant ces mesures augmente jusqu'à 17 p.p. (renforcement du bonus-malus sur les véhicules) et diminue jusqu'à -14 p.p. (développement des compteurs intelligents), et en valeur absolue, le taux moyen de changement d'approbation est de 10 p.p.. Au niveau des répondants, nous observons également que 50 % des réponses changent entre les deux vagues, dont 26 % passent d'une approbation à une désapprobation ou d'une désapprobation à une approbation. Il est également intéressant de noter que les deux politiques sans doutes les plus controversées – à savoir la taxe carbone et la limitation de la vitesse sur autoroute à 110 km/h – ont connu une polarisation significative des opinions. Alors que le taux d'approbation augmente légèrement de 52 % à 57 % pour la limitation de vitesse à 110 km/h entre les deux vagues, le nombre de personnes soutenant fortement et s'opposant fortement à cette politique a augmenté, passant respectivement de 1 à 6 et de 1 à 4. La même tendance est observée pour la taxe carbone, bien que les opinions évoluent de manière significative vers l'opposition. Alors que le nombre de personnes soutenant fortement et s'opposant fortement à cette politique était respectivement de 1 et 3 lors de la session 1, il est passé à 2 et 8 lors de la session 4.

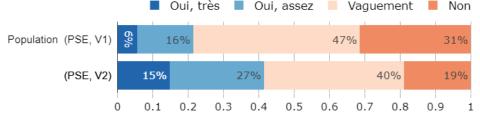
Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que les opinions des citoyens sur les politiques environnementales ont évolué au cours de la CCC plus qu'elles ne l'auraient fait s'ils n'avaient pas participé. Ces changements d'opinion pourraient résulter des informations supplémentaires que ces citoyens ont reçues, ainsi que du processus de délibération qui s'est déroulé pendant les trois mois séparant les sessions 1 et 4. Comme nous avons également montré dans la section 0.2.4 que les citoyens de la CCC présentent en moyenne des niveaux plus élevés de confiance interpersonnelle et croient plus fermement en la capacité des citoyens à délibérer sur des questions politiques complexes, l'effet de la délibération sur le changement d'opinion pourrait être plus fort que pour la population générale.

0.4. Perceptions de la CCC par le grand public

Même si une assemblée tirée au sort est bien représentative de la population et si elle donne lieu à des délibérations de qualité, la perception de l'assemblée par le grand public et la confiance qu'il lui accorde restent des éléments majeurs du succès de ladite assemblée. En France, dans un contexte où la méfiance à l'égard des gouvernements est forte (ALG 07, ORT 16), il est particulièrement important de mesurer les perceptions de la CCC dans la population générale.

Malgré une grande couverture médiatique, une majorité de répondants de notre enquête externe ne sait pas vraiment ce qu'est la CCC, comme le montre la figure 23. La part des personnes déclarant savoir « très bien » ou « assez bien » ce qu'est la CCC passe de 22 % à 42 % après que les mesures de la CCC ont été rendues publiques. Cependant, les réponses à une question ouverte demandant aux répondants qui ont au moins entendu parler de la CCC de décrire précisément ce qu'ils en savent suggèrent que les répondants ont tendance à surestimer leur niveau de connaissances.

Figure 23: [Enquête externe de PSE]. Avez-vous entendu parler de la Convention citoyenne pour le climat ? (1) Oui, je sais très bien ce que c'est ; (2) Oui, je sais assez bien ce que c'est ; (3) J'en ai entendu parler mais je ne sais pas très bien ce que c'est ; (4) Non, je n'en ai jamais entendu parler.

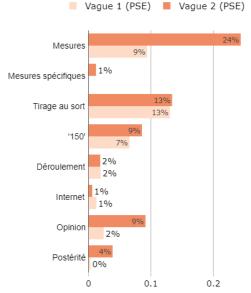


Pour analyser les réponses à cette question ouverte, nous avons lu ces réponses une par une et les avons étiquetées selon plusieurs critères :

- Mesures : le répondant mentionne que des propositions seront faites ou ont été faites ;
- Mesures spécifiques : il mentionne des mesures spécifiques faites par la CCC ;
- Tirage au sort : il mentionne le tirage au sort ;

- 150: il mentionne le nombre de membres de la CCC;
- Déroulement : il montre qu'il possède des connaissances sur le déroulement de la CCC ;
- Internet : la réponse est copiée-collée d'une page internet comme Wikipédia ;
- Opinion : le répondant exprime une opinion (quasiment toujours critique) sur la CCC ;
- Postérité : il parle du devenir des mesures proposées.

Figure 24: [Enquête externe de PSE]. Réponses à la question ouverte : « Décrivez ce que vous savez de la Convention citoyenne pour le climat ».



Comme le montre la figure 24, seule une minorité possède des connaissances de base sur la CCC. Il faut cependant rester prudent dans l'interprétation, car certaines personnes peuvent avoir un niveau de connaissances supérieur à ce qu'elles révèlent dans leurs réponses. Nous avons toutefois classé les réponses en fonction des connaissances observées :

- Bonne : La réponse contient généralement plusieurs idées bien articulées (mesures, tirage au sort, 150, déroulement) démontrant que le répondant connaît la CCC. Par exemple, « 150 citoyens tirés au sort, 149 propositions. »
- Approximatif: La réponse contient un ou plusieurs éléments (tirage au sort, mesures) mais mal formulés ou de façon imprécise. Cela signifie que le répondant a des connaissances approximatives (cela pourrait aussi signifier que le répondant a des connaissances mais ne dit pas tout ce qu'il sait).
 Par exemple: « 150 mesures prises par des citoyens pour la plupart incompétents. »

- Trop vague : Soit la réponse a pu être déduite simplement du nom « Convention citoyenne pour le climat » et il est alors impossible de savoir ce que le répondant sait vraiment (exemple : « un rassemblement de personnes pour lancer des idées »), soit le répondant fait des erreurs.
- Aucune : Soit la personne n'a pas répondu, soit elle écrit qu'elle ne sait pas. Par exemple :
 « nsp » ; « rien à dire ».
- Faux : La réponse contient une erreur. Par exemple : « *C'est une réunion des plusieur pays qui parle sur l'état du climat* ».
- Hors sujet : La réponse est hors sujet. Par exemple : « Gaz tocsique » ou « chacun doit faire un effort ».

Comme le montre la figure 25, cette classification confirme que seules quelques personnes savent réellement ce qu'est la Convention, puisque nous observons qu'au sein de l'échantillon complet des répondants (qui comprend ceux qui déclarent ne pas avoir entendu parler de la CCC), pas plus de 7 % (lors de la première vague) à 10 % (lors de la seconde vague) des répondants ont une « bonne » connaissance de ce qu'est la CCC. Ces personnes ayant une « bonne » connaissance, bien qu'elles soient à peu près aussi nombreuses que celles qui déclarent avoir de bonnes connaissances sur la CCC, semblent en fait ne connaître que les bases de la CCC. De même, les réponses vagues ou vides de la majorité des répondants qui ont déclaré « avoir entendu parler [de la CCC] mais ne pas savoir très bien ce que c'est » suggèrent qu'ils sont seulement familiers du nom de la CCC, mais qu'ils n'ont pas d'idée précise sur ce qu'elle est (puisqu'ils ne mentionnent ni le tirage au sort ni le rôle de construction de propositions de la CCC). Cependant, il reste possible que ces répondants n'aient pas l'esprit scolaire et aient répondu rapidement sans essayer de se rappeler tout ce qu'ils savent sur le sujet.

Figure 25: [Enquête externe de PSE. Echantillon des individus qui ne répondent pas « Non » à la question de savoir s'ils ont entendu parler de la Convention]. Classification du niveau de connaissance à partir des réponses à la question ouverte : « Décrivez ce que vous savez de la Convention Citoyenne pour le Climat ».

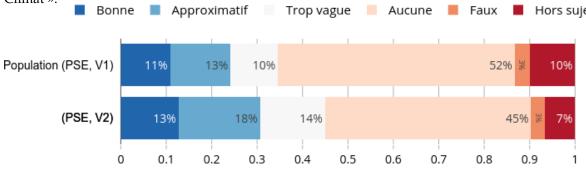
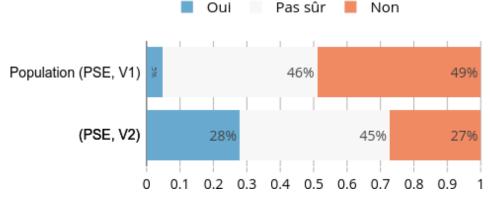


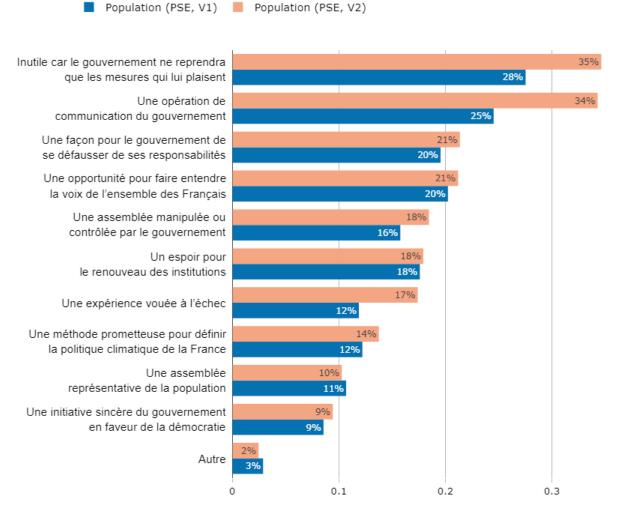
Figure 26: [Enquête externe de PSE. Echantillon des individus qui ne répondent pas « Non » à la question de savoir s'ils ont entendu parler de la Convention]. Savez-vous si des mesures proposées par la Convention Citoyenne pour le Climat ont déjà été dévoilées ? (1) Oui, des mesures ont déjà été dévoilées ; (2) Je crois avoir entendu parler de mesures de la Convention mais je ne suis pas sûr·e ; (3) Aucune mesure n'a été révélée à ma connaissance.



Parce qu'elle présente les réponses à une question fermée sur les connaissances, la figure 26 conforte l'interprétation selon laquelle les gens manquent de connaissances au sujet de la CCC. En effet, pour chaque vague, environ la moitié de l'échantillon ne sait pas si des mesures ont déjà été dévoilées. Lors de la seconde vague, seuls 23 % savent que les mesures ont été dévoilées et autant pensent que ce n'est pas le cas.

Malgré leur méconnaissance, les 69 % (première vague) à 81 % (seconde vague) de répondants qui ont au moins entendu parler de la CCC expriment tous une ou plusieurs opinions relatives à celleci (figure 27). Sur les deux vagues, 58 % des répondants cochent un plus grand nombre d'opinions négatives que positives (10 % sont d'accord avec autant d'opinions négatives que positives). Les répondants critiques considèrent essentiellement la CCC comme une mascarade mise en place par le gouvernement pour clore l'épisode des Gilets jaunes par une communication de réconciliation, en faisant croire que les demandes de plus de démocratie et d'action climatique ont été satisfaites. Les critiques se renforcent entre les deux vagues lorsqu'il est devenu clair que le gouvernement ne reprendrait pas « sans filtre » les mesures de la CCC, rompant ainsi la promesse du président Macron.

Figure 27: [Enquête externe de PSE. Echantillon des individus qui ne répondent pas « Non » à la question de savoir s'ils ont entendu parler de la Convention]. Pensez-vous que la Convention citoyenne pour le climat est... ? (Plusieurs réponses possibles)



Sur le sujet de la représentativité, le jugement de la population est plutôt pessimiste, puisque 49 % des répondants (qui ont au moins entendu parler de la CCC) pensent que la CCC n'est pas représentative (figure 28). Parmi eux, deux tiers pensent que les écologistes ou les individus progouvernement sont sureprésentés dans la CCC (figure 29).

Figure 28: [Enquête externe de PSE. Echantillon des individus qui ne répondent pas « Non » à la question de savoir s'ils ont entendu parler de la Convention. Vague 2]. Pensez-vous que les citoyens membres de la CCC sont représentatifs de l'ensemble des Français ?

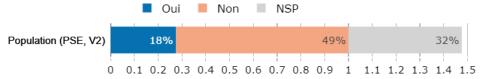
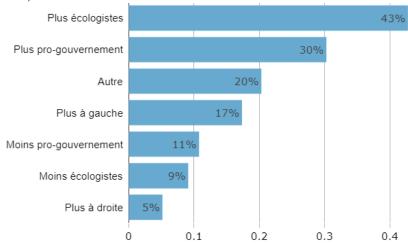


Figure 29: [Enquête externe de PSE. Echantillon des individus qui répondent « Non » à la question précédente. Vague 2]. En quoi selon-vous ces citoyens diffèrent-ils de la moyenne des Français ? (Plusieurs réponses possibles.)



Au-delà des critiques adressées au gouvernement, seules 30 % des personnes environ sont convaincues que des citoyens choisis au hasard peuvent délibérer de manière productive sur des questions politiques complexes (figure 30). Le contraste est saisissant avec les citoyens, qui sont 87 % à le penser. Dans quelle mesure la différence peut-elle être attribuée à un biais ex ante des citoyens volontaires en faveur de la sortition (car il est compréhensible que ceux-ci « voulaient y croire » une fois qu'ils étaient membres de la CCC) ? Cela n'est pas clair. Malgré une méfiance généralisée sur la capacité des citoyen tirés au sort à produire une délibération significative, la moitié de la population soutient « une assemblée de 150 citoyens tirés au sort avec un droit de veto sur les textes votés au Parlement »

tandis que moins de 3 sur 10 s'y opposent (figure 31). Le soutien majoritaire à la sortition est cohérent avec d'autres enquêtes menées dans la population française et peut être interprété de deux manières. D'une part, même si des citoyens aléatoirement sélectionnés ne sont pas jugés suffisamment compétents pour écrire la loi par eux-mêmes, ils peuvent servir de chien de garde utile pour le Parlement et s'assurer que les parlementaires ne votent pas de loi qui iraient à rebours de l'opinion publique. D'autre part, même si de nombreuses personnes n'ont pas confiance dans les capacités de leurs concitoyens ou dans ce nouveau type d'institution, ces personnes peuvent se méfier encore plus fortement du Parlement pour les représenter fidèlement.

Figure 30: Quel est votre niveau de confiance dans la capacité de citoyens tirés au sort à délibérer de manière productive sur des questions politiques complexes ?

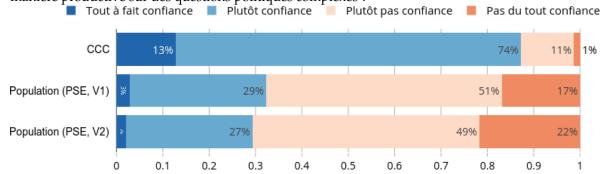
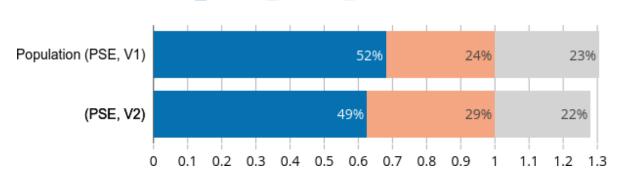


Figure 31: [Enquête externe de PSE]. Seriez-vous favorable à une réforme constitutionnelle qui introduirait une assemblée constituée de 150 citoyens tirés au sort, et qui doterait cette assemblée d'un droit de veto sur les textes de lois votés au Parlement ?

Oui

Non

NSP



0.5. Conclusion

Malgré la présence d'un biais de sélection qui a conduit à une surreprésentation des personnes ayant un niveau de confiance interpersonnelle élevée, ce qui est probablement inévitable dès lors que la participation est volontaire, notre analyse suggère que la CCC était bien représentative de la population française. On note que les citoyens de la CCC semblent avoir été un peu plus favorables aux politiques climatiques que la population générale, dès le début de la CCC. Cependant, le soutien clair à toutes les mesures proposées par la CCC (sauf une) que l'on a pu observer dans notre enquête externe confirme que la CCC a répondu aux attentes du public et a correctement représenté la population.

Évidemment, cela est encore plus vrai si l'on considère que la légitimité descriptive doit être évaluée non seulement par rapport à une assemblée hypothétique parfaitement représentative de la population française, mais aussi par rapport au Parlement actuel, qui n'est représentatif ni démographiquement ni politiquement (en raison du système de circonscription uninominale à deux tours) et qui adopte souvent des lois auxquelles s'oppose une majorité (la taxe carbone en est une parfaite illustration). Cependant, ce chapitre a montré que même lorsque ses propositions bénéficient d'un soutien populaire, la représentativité objective peut ne pas être suffisante pour qu'une assemblée tirée au sort soit ressentie comme légitime : cette représentativité doit encore avoir la confiance de la population. Nous documentons une ignorance et une méfiance fortes envers la CCC, y compris une croyance largement partagée qu'elle n'est pas représentative. Un tel manque de connaissances et de confiance est vraisemblablement dû à la nouveauté du processus et au manque de confiance plus général envers les gouvernements et les institutions. La communication sur la réalité des travaux des assemblées citoyennes ainsi que sur les résultats de leurs travaux devrait pouvoir générer un soutien plus large à ces institutions encore mal connues.

Bibliographie

- [ALG 07] ALGAN Y., CAHUC P., La société de défiance : Comment le modèle social français s'autodétruit, Collection du CEPREMAP / Centre pour la recherche économique et ses applications, ENS, Rue d'Ulm, Paris, 2007.
- [BUR 06] BURNHEIM J., *Is Democracy Possible?*, Sydney University Press, Sydney, second edition édition, septembre 2006.
- [DEL 16] DELANNOI G., DOWLEN O., Sortition: Theory and Practice, Andrews UK Limited, octobre 2016.
- [FOU 20] FOURNIAU J.-M., "The selection of deliberative mini-publics: Sortition, motivation, and availability", *Sortition and Democracy. History, Tools, Theories*, p. 373–400, Imprint Academic, Exeter, Lopez-Rabatel L. & Sintomer Y. édition, 2020, Publisher: De Boeck Supérieur.
- [JEN 18] JENNINGS W., WLEZIEN C., "Election polling errors across time and space", *Nature Human Behaviour*, vol. 2, n° 4, p. 276–283, avril 2018, Number: 4 Publisher: Nature Publishing Group.
- [LAN 20] LANDEMORE H., Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-First Century, Princeton University Press, octobre 2020.
- [MAN 12] MANIN B., *Principes du gouvernement représentatif*, Champs. Essais, Flammarion, octobre 2012.
- [ORT 16] ORTIZ-OSPINA E., ROSER M., "Trust", Our World in Data, 2016, https://ourworldindata.org/trust.
- [PEC 21] PECH T., Le Parlement des citoyens: La Convention citoyenne pour le climat, Seuil, 2021.
- [TAN 08] TANGIAN A., "A mathematical model of Athenian democracy", *Social Choice and Welfare*, vol. 31, n° 4, p. 537–572, décembre 2008.